

MAIRIE DE FONTAINE LE PUIITS

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 décembre 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 11 décembre 2015, à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Alain-Claude CULLET, Maire.

Convocation en date du 07 décembre 2015.

Présents : M. Alain-Claude CULLET, Mme Geneviève CATTELAÏN et Mme Jessica CHAVOUTIER
Mme Marlène PERIARD

Mrs Pascal BONNET, Jean-Marc COLOMBAN, Pierre LABBE, Stéphane PORTHEAULT, Eric SOURNAC,

Excusée : Mme Maryse CHAVOUTIER

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Geneviève CATTELAÏN

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 30 octobre 2015 et signe le registre des délibérations du Conseil Municipal.

1 – Point sur les travaux :

- Travaux en cours :
 - Amenée électricité à la station UV du Puits
 - Remise en forme de la décharge. Il faudrait étudier les possibilités de l'agrandir.
 - Mur de la Chentraz
 - Dalle du cimetière
 - Protection du village : l'implantation des poteaux est faite. Si la météo le permet, le reste des travaux sera effectué cette année
 - Mise en place du cache sur les écrous de la base du Candélabre solaire
 - Pose d'un grillage sur le mur du parking des Loges pour sécurité
- Prévision travaux pour 2016 :
 - Changement d'une cellule au transfo du Chef-Lieu
 - Vidange des deux réservoirs et des deux fosses septiques
 - Changement de divers compteurs d'eau
 - Changement d'une panne du toit du clocher qui est en mauvais état
 - Enrobé et divers emplois
 - Isolation ancienne mairie
 - Relier le bi-pass du Grand bassin
 - Accessibilité mairie
 - Une rangée supplémentaire de filets pour la protection du village
 - Pose d'un columbarium
 - Pose d'un lampadaire solaire au cimetière

2 – Finances :

- Fixe l'indemnité de fonction de la 2^{ème} Adjointe au plafond comme pour la 1^{ère} Adjointe.
- Prend une décision modificative sur tous les budgets pour régulariser ceux-ci en vue du passage à la commune nouvelle.
- Demande au Trésorier principal le report de la clôture de la Régie de recettes de la Régie électrique au 31 mars 2016.
- Prévoit de provisionner le budget eau afin d'anticiper le paiement des travaux d'eau ou d'assainissement.

- Demande de régler en 2015 les frais de la participation de la commune pour les travaux de réfection du Centre de secours de Moutiers

3 – Urbanisme :

- Etant donné que le document d'urbanisme gérant la commune est la carte communale, confirme la décision du Conseil municipal en date du 28 juin 2010 en laissant la compétence à l'Etat pour tout ce qui concernera les demandes d'urbanisme.

4 – ONF :

- Vente d'une coupe de bois de hêtres de 40 m3 et d'une coupe de châblis de 70 m3.
- Adhère à PEFC pour 5 ans. Cette association permet de certifier le bois de la forêt et donc de le vendre à un prix raisonnable.
- Subvention de 400 euros pour la coupe des bois scolytés.
- Affouage 2016 sera des bois coupés par ONF situés dans des zones dangereuses.
- Révise le plan d'aménagement de la forêt

8 – Affaires diverses :

- Définit les personnes qui distribueront les colis de Noël
- Relevés des index électriques réalisés plus tôt pour tenter de clore rapidement la régie.
- Décide de présenter les vœux à la population le dimanche 3 janvier 2016

La prochaine réunion a été fixée en commun avec la Commune de Salins les Thermes, le lundi 4 janvier 2016 à la salle polyvalente de Salins les Thermes.

Séance levée à 21 h 30.

Fait le 18 décembre 2015,

Vu par nous, Maire de la commune de Fontaine le Puits pour être affiché à la porte de la mairie, le 18 décembre 2015.

Le Maire,

Alain-Claude CULLET